Jérémie Ladreit de Lacharrière incarcéré dans une affaire de pédopornographie. Déjà condamné, la précédente affaire n'avait pas filtré dans la presse suite à l'intervention de Mimi Marchand, une proche des Macron (MàJ)

30/01/2022 à 16h29



Le fils de l'homme d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière a été écroué le 15 janvier dans l'attente de son procès pour importation, enregistrement et détention d'images pédopornographiques. Près de 4000 fichiers mettant en scène des mineurs ont été découverts à son domicile parisien.

(…)

Le 4 mai 2015, un expert psychiatre était venu déclarer à la barre du tribunal correctionnel de Paris que Jérémie Ladreit

de La Charrière était « sur la bonne voie pour ne pas récidiver », comme le relève le jugement que nous avons consulté. À l'époque, il avait écopé de trente mois d'emprisonnement avec sursis et de cinq ans de mise à l'épreuve pour « diffusion, détention et captation » d'images pédopornographiques, comme l'ont révélé les auteurs du livre « Mimi » *(Jean-Michel Décugis, Pauline Guéna et Marc Leplongeon, édition Grasset)*. Une peine relativement clémente dans la mesure où Jérémie Ladreit de Lacharrière était en récidive légale au moment des faits car déjà condamné en octobre 2008 à une peine de suivi sociojudiciaire pour des faits identiques.

Le Parisien

A revoir :